

LES INSTRUMENTS DE LA PARTICIPATION OFFICIELLE DU CANADA À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

BUREAU DES AFFAIRES DES NATIONS UNIES

Ministère des affaires extérieures — Ottawa

Le Bureau des affaires des Nations Unies (UNP) est chargé principalement de la politique du Canada à l'égard des activités de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. Un des principes fondamentaux de la politique canadienne est de continuer activement à renforcer l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument efficace de coopération internationale et notamment de façon à ce que les Nations Unies puissent mieux réaliser les objectifs de leur Charte. A ces fins, le Bureau poursuit sa tâche en étroite collaboration avec les autres Bureaux et les divers ministères et organismes de l'État.

La direction des Affaires institutionnelles et sociales des Nations Unies (UNS) a pour mission de coordonner les politiques et activités canadiennes qui intéressent le Conseil économique et social et ses organismes auxiliaires, les organismes spéciaux des Nations Unies et les institutions spécialisées. La Direction s'occupe également de questions concernant les droits de l'homme et des problèmes relatifs au développement social qui sont discutés aux Nations Unies. Elle est chargée en outre d'examiner les questions pertinentes d'administration, de finances et de procédure.

La direction des Affaires politiques des Nations Unies (UNO) est chargée d'évaluer la portée politique des événements qui se produisent au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et dans d'autres organismes des Nations Unies, et de coordonner les politiques et activités du Canada dans ces domaines. La Direction s'occupe également du placement de Canadiens dans les postes relevant d'organisations internationales.

Par leurs activités de direction, de coordination et de liaison, les deux directions cherchent à tirer le meilleur parti des possibilités qu'offrent les Nations Unies et les institutions qui s'y rattachent afin de promouvoir une vaste gamme d'objectifs nationaux.

MISSION PERMANENTE DU CANADA AUX NATIONS UNIES

New York

Presque tous les membres des Nations Unies, y compris le Canada, ont jugé qu'il était indispensable de maintenir une représentation permanente au siège des Nations Unies.

La mission permanente du Canada à New York a été établie en janvier 1948 et le général McNaughton y fut affecté à titre de premier représentant permanent du Canada aux Nations Unies. Le tableau suivant donne, dans l'ordre, la liste de ceux qui se sont succédé à ce poste.

Représentants permanents

Période

(suppléant)	Général McNaughton	janvier 1948 — décembre 1949
	J.W. Holmes	janvier 1950 — juin 1950
	R.G. Riddel	juin 1950 — juin 1951
	David M. Johnson	novembre 1951 — août 1955
	R.A. MacKay	août 1955 — novembre 1957
	C.S.A. Ritchie	janvier 1958 — février 1962
	P. Tremblay	juillet 1962 — juin 1966
	G. Ignatieff	juillet 1966 — février 1969
	Yvon Beaulne	février 1969 — juin 1972
	Saul F. Rae	juillet 1972 — juillet 1976
	William H. Barton	août 1976 —